

Réforme et convergence SSIAD-SAD

La réforme des Services Autonomie à Domicile (SAD), fondée sur l'ordonnance, la LFSS et le décret du 13 juillet 2023, impose une transformation majeure du secteur de l'accompagnement à domicile, avec une échéance fixée à 2025.

Enjeux communs et spécifiques SSIAD-SAD

Optimisation de la prise en charge : renforcer la coordination entre soins et aide à domicile pour une approche globale du besoin du bénéficiaire. Conformité réglementaire : garantir que chaque structure respecte le cahier des charges du SAD.

Transformation et convergence : développer des modalités de coopération ou d'intégration entre SSIAD et SAD pour construire un modèle territorial unifié. Mutualisation et adaptation : identifier les leviers de mutualisation, d'adaptation organisationnelle et de gouvernance partagée pour un pilotage commun des

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants (SSIAD et SAD) seront capables de :

- Identifier les grandes étapes et implications de la réforme SAD en Martinique.
- Comprendre les enjeux financiers et organisationnels spécifiques aux SSIAD et aux SAD.
- Appliquer les exigences du cahier des charges SAD selon la situation de leur structure (transformation ou adaptation)
- Explorer les modalités juridiques possibles de coopération ou de transformation
- Concevoir une feuille de route réaliste et partagée entre SSIAD et SAD partenaires.
- Maîtriser les techniques de conduite du changement dans un contexte
- Évaluer l'efficacité et la faisabilité du projet SAD dans une logique de coordination territoriale.



26 et 27 novembre, en Martinique



1 170 € par personne



2 jours

0153989503 - formation@fehap.fr

Prérequis

Aucun

CONTENU

Module 1 – Identifier les grandes étapes de la réforme SAD

- Fondements nationaux et territoriaux
 - Spécificités martiniquaises
- Modalités de transformation et d'adaptation (SSIAD vs SAD)
- Articulation SSIAD-SAD et complémentarités territoriales

Module 2 – Comprendre les enjeux financiers et organisationnels

- Nouveau modèle de financement SAD
- Comparaison des modèles SSIAD/SAD (dotation globale, tarification à l'acte, etc.)
 - Impacts organisationnels et RH
- Comparaison SSIAD / SAAD / SAD intégré

Module 3 – Appliquer les exigences du cahier des charges SAD

- Lecture commentée du décret et du cahier des charges
- Auto-diagnostic de conformité (version SSIAD / version SAD)
- Restitution croisée des points de convergence

Module 4 – Explorer les modalités juridiques de transformation

- Scénarios possibles: fusion, autorisation unique, convention de coopération
- Analyse de faisabilité juridique et RH

Module 5 – Concevoir une feuille de route réaliste de transformation ou d'adaptation

- Méthodologie de conduite de projet
- Élaboration d'un calendrier de transformation / adaptation
- Construction d'un plan d'action personnalisé

Module 6 – Maîtriser les techniques de conduite du changement

- Identifier les résistances et leviers
- Structurer la gouvernance du projet (mixte SSIAD/SAD)
 - Techniques de communication et d'animation du changement

Module 7 – Évaluer l'efficacité et la faisabilité du projet SAD

- Définition des indicateurs de suivi et lecture des attentes ARS
- Construction d'un tableau de bord personnalisé (onglets SSIAD / SAD)

REMPLISSEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION EN LIGNE

PUBLICS

Responsables, coordonnateurs et

cadres des 11 SSIAD de Martinique

ainsi que des responsables de SAD,

impliqués dans la mise en œuvre de

la réforme et la construction d'un

modèle convergent de Service

Autonomie à Domicile.

MÉTHODES PÉDAGOGIOUES

- Pédagogie interactive alternant : Approche participative
- •Travaux différenciés et collaboratifs
- •Travail en binômes SSIAD/SAD
- Contextualisation locale
- · Production d'outils concrets : autodiagnostics, tableaux comparatifs, feuilles de route et tableaux de bord partagés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

INTERVENANTS

- Test de positionnement d'entrée
- Test de positionnement de sortie
- Questionnaires de satisfaction
- Consultant formateur M.KOTCHONI